



Nouveaux approvisionnements d'énergie renouvelable - Le ministre Julien place la filière éolienne au cœur de la transition énergétique

14 juillet 2021, 07 h 00

Publié par : [Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles \(https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher?tx_solr\[filter\]\[\]=mo:27\)](https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher?tx_solr[filter][]=mo:27)

En collaboration avec : [Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles \(https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher?tx_solr\[filter\]\[\]=cabinets_et_pm:278\)](https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher?tx_solr[filter][]=cabinets_et_pm:278)

Agriculture, environnement et ressources naturelles ([https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher?tx_solr\[filter\]\[\]=themes:172](https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher?tx_solr[filter][]=themes:172))

Partager

[f](https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/nouveaux-approvisionnement-denergie-renouvelable-le-ministre-julien-place-la-filiere-eolienne-au-coeur-de-la-transition-energetique-33403#) (<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/nouveaux-approvisionnement-denergie-renouvelable-le-ministre-julien-place-la-filiere-eolienne-au-coeur-de-la-transition-energetique-33403#>)



<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/nouveaux-approvisionnement-denergie-renouvelable-le-ministre-julien-place-la-filiere-eolienne-au-coeur-de-la-transition-energetique-33403#>



<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/nouveaux-approvisionnement-denergie-renouvelable-le-ministre-julien-place-la-filiere-eolienne-au-coeur-de-la-transition-energetique-33403#>

QUÉBEC, le 14 juill. 2021 /CNW Telbec/ - Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M. Jonatan Julien, est fier d'annoncer que le Québec franchit aujourd'hui une étape importante pour soutenir le développement de la filière éolienne et placer cette énergie renouvelable au cœur de la transition énergétique et de l'essor économique des régions.

Le Conseil des ministres a adopté un décret de préoccupation à l'intention de la Régie de l'énergie (Régie) afin de présenter la vision gouvernementale quant au positionnement de la filière éolienne dans le portefeuille énergétique du Québec pour les années à venir. Le décret, publié ce jour dans la Gazette officielle du Québec, est une première étape menant au lancement, par Hydro-Québec, d'un appel d'offres pour de nouveaux approvisionnements permettant de répondre, dès 2026, aux besoins à long terme en énergie et en puissance. Ceci, conformément aux évaluations effectuées dans le cadre du plan d'approvisionnement déposé pour décision à la Régie. Selon la vision présentée, l'appel d'offres devra prévoir un bloc de 300 mégawatts réservé à l'énergie éolienne.

La décision a aussi pour objectif de signifier clairement à l'industrie éolienne québécoise et aux acteurs économiques d'ici et d'ailleurs que le Québec entend soutenir le développement de cette industrie et maximiser ses retombées pour l'ensemble des québécoises et québécois :

Parmi les éléments mis de l'avant par le décret, notons principalement :

- une participation du milieu local et des communautés à l'actionnariat du projet à hauteur d'environ 50 %;
- une maximisation du contenu québécois du projet en visant 60 % des dépenses globales;
- une maximisation du contenu régional du projet, soit en provenance de la MRC où il se situera, ou encore de la MRC de La Matanie ou de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en visant 35 % des dépenses globales;
- un approvisionnement à long terme, avec des contrats d'une durée de trente ans.

Ces nouveaux approvisionnements sont requis dans le contexte du développement de nouveaux marchés, comme les serres agricoles et les véhicules électriques. De plus, des approvisionnements sont nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre et de carboneutralité du Plan pour une économie verte 2030, lancé l'automne dernier, lequel vise une électrification accrue de l'économie.

En raison de la croissance de la demande d'électricité, la filière éolienne sera à nouveau sollicitée pour combler les besoins énergétiques du Québec, alors que d'autres appels d'offres pour de l'énergie renouvelable seront lancés sous peu. Les besoins supplémentaires prévus d'ici 2029 s'élèvent à au moins 1400 mégawatts et 1,5 térawattheures, dont une partie importante sera réservée spécifiquement à l'éolien. Ces volumes pourraient évoluer selon les prévisions d'Hydro-Québec déposées annuellement à la Régie de l'énergie.

Citation :

« Notre gouvernement s'est engagé à accroître la place des énergies renouvelables pour soutenir l'électrification de notre économie et réduire la consommation de combustibles fossiles. L'industrie éolienne a fait des pas de géant ces dernières années et est maintenant une option incontournable dans le portefeuille énergétique du Québec. Les préoccupations que nous énonçons confirment l'engagement de notre gouvernement à générer des investissements qui soutiendront l'essor des régions et des communautés, au bénéfice de tous. »

Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable de la région de la Côte-Nord et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Faits saillants :

- Le gouvernement souhaite qu'Hydro-Québec lance, d'ici la fin de l'année, un appel d'offres avec un appel aux prix le plus bas, dont un bloc réservé à l'énergie éolienne (bloc de 300 mégawatts) et un autre à partir de toute source d'énergie renouvelable (bloc de 480 mégawatts).
- Les parcs éoliens en activité au Québec, sous contrat avec Hydro-Québec, représentent près de 4 000 MW et génèrent des retombées économiques importantes dans plusieurs régions du Québec.
- Le PEV 2030 contribuera à l'atteinte de la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre que le Québec s'est fixée pour 2030, soit une réduction de 37,5 % par rapport au niveau de

1990. Il permettra également d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Liens connexes :

- Pour plus d'information sur le Plan pour une économie verte 2030 : [quebec.ca/gouv/politiques-orientations/plan-economie-verte \(https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3227668-1&h=1971388205&u=https%3A%2F%2Fc212.net%2F%2Flink%2F%3Ft%3D0%26l%3Dfr%26o%3D3077678-1%26h%3D1262352951%26u%3Dhttps%253A%252F%252Fwww.quebec.ca%252Fgouv%252Fpolitiques-orientations%252Fplan-economie-verte%26a%3Dquebec.ca%252Fgouv%252Fpolitiques-orientations%252Fplan-economie-verte&a=quebec.ca%2Fgouv%2Fpolitiques-orientations%2Fplan-economie-verte\)](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3227668-1&h=1971388205&u=https%3A%2F%2Fc212.net%2F%2Flink%2F%3Ft%3D0%26l%3Dfr%26o%3D3077678-1%26h%3D1262352951%26u%3Dhttps%253A%252F%252Fwww.quebec.ca%252Fgouv%252Fpolitiques-orientations%252Fplan-economie-verte%26a%3Dquebec.ca%252Fgouv%252Fpolitiques-orientations%252Fplan-economie-verte&a=quebec.ca%2Fgouv%2Fpolitiques-orientations%2Fplan-economie-verte)
- Pour obtenir des renseignements sur le Ministère et en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le [mern.gouv.qc.ca \(https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3227668-1&h=3405523704&u=https%3A%2F%2Fmern.gouv.qc.ca%2F&a=mern.gouv.qc.ca\)](https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3227668-1&h=3405523704&u=https%3A%2F%2Fmern.gouv.qc.ca%2F&a=mern.gouv.qc.ca) et les réseaux sociaux :
[https://fr-ca.facebook.com/EnergieRessourcesNaturelles \(https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3227668-1&h=3506747210&u=https%3A%2F%2Ffr-ca.facebook.com%2FEnergieRessourcesNaturelles&a=https%3A%2F%2Ffr-ca.facebook.com%2FEnergieRessourcesNaturelles\)](https://fr-ca.facebook.com/EnergieRessourcesNaturelles (https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3227668-1&h=3506747210&u=https%3A%2F%2Ffr-ca.facebook.com%2FEnergieRessourcesNaturelles&a=https%3A%2F%2Ffr-ca.facebook.com%2FEnergieRessourcesNaturelles))
[https://twitter.com/mern_quebec \(https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3227668-1&h=1147381273&u=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2Fmern_quebec%3Flang%3Dfr&a=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2Fmern_quebec\)](https://twitter.com/mern_quebec (https://c212.net/c/link/?t=0&l=fr&o=3227668-1&h=1147381273&u=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2Fmern_quebec%3Flang%3Dfr&a=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2Fmern_quebec))

Source :

Genevieve Tremblay
Attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et
ministre responsable des régions de la Côte-Nord
et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Tél. : 418 643-7295

Information :

Relations médias
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
[medias@mern-mffp.gouv.qc.ca \(mailto:medias@mern-mffp.gouv.qc.ca\)](mailto:medias@mern-mffp.gouv.qc.ca)
Tél. : 418 521-3875

Consultez le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/July2021/14/c2199.html>

(<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/July2021/14/c2199.html>)

En savoir plus

À propos de l'organisation

[Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles](#)

Abonnements

[S'abonner au fil de presse](https://qgov.newswire.ca/qmail/)

[Flux RSS](https://www.quebec.ca/fil-de-presse.rss)

Dernière mise à jour : 14 juillet 2021

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2021